

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PROGRAMME "VISIBLE"

Éditeur du site et du programme : La société **Yulan Expérience**, immatriculée au RCS de Mende sous le numéro 934 225 707 .

Ci-après dénommée « **La Société** » ou « **L'Organisatrice** ».

Article 1 : Objet et Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent de plein droit la vente du programme en ligne intitulé "**VISIBLE**" (ci-après « Le Programme ») par la société Yulan Expérience à tout client (ci-après « Le Client »). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

Article 2 : Descriptif du Programme "VISIBLE"

Le Programme est un accompagnement collectif en ligne d'une durée déterminée. Il comprend exclusivement les prestations suivantes :

- **6 sessions d'enseignement en direct (Lives) :** Animées par Jade.
- **Accès aux replays :** Les enregistrements de ces sessions seront mis à disposition sur l'espace membre dans un délai maximal de **48 heures** suivant la fin du direct.
- **Accès au "Challenge Visible" :** Un espace communautaire d'une durée d'un (1) mois au sein duquel Jade (gérante) participera activement en effectuant des partages réguliers de sa propre expérience, réalisant le challenge simultanément avec les Clients.

Exclusion formelle : Le Programme est strictement collectif. Il **n'inclut aucun coaching individuel**, aucune session personnalisée, ni aucun suivi sur-mesure de la part de Jade ou de la société Yulan Expérience.

Article 3 : Durée d'Accès

Le contenu du Programme (replays, supports éventuels) est accessible par le Client pendant une durée stricte de **un (1) an (12 mois)** à compter de la date de validation de son inscription. Passé ce délai, les accès seront automatiquement révoqués.

Article 4 : Conditions Tarifaires et Modalités de Paiement

Le tarif du Programme est fixé comme suit :

- **Règlement en un (1) versement :** Un paiement unique de **888 € TTC**.
- **Règlement en deux (2) versements :** Deux mensualités de **460 € TTC** (soit un montant total de 920 € TTC). Le premier versement s'effectue le jour de

l'inscription, et le second versement est prélevé automatiquement trente (30) jours calendaires après la date d'inscription.

Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire via une plateforme de paiement sécurisée.

Article 5 : Absence de Droit de Rétractation et Non-Remboursement

Conformément à l'article **L. 221-28 du Code de la consommation** français, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de contenus numériques non fournis sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

En cochant la case d'acceptation des CGV avant le paiement, le Client :

1. Demande l'exécution immédiate du Programme et l'accès aux contenus.
2. **Renonce expressément à son droit de rétractation de 14 jours.**

En conséquence, le Programme est **strictement non remboursable**, quel qu'en soit le motif (abandon, indisponibilité du Client, etc.).

Article 6 : Limitation de Responsabilité et Obligation de Moyens

La société Yulan Expérience et sa gérante, Jade, déploient leurs meilleurs efforts pour délivrer un programme de qualité. Toutefois, l'obligation de la Société est une **obligation de moyens**, et non de résultat.

- **Responsabilité du Client :** Le Client est seul et unique responsable de la mise en œuvre des enseignements, des conseils, des stratégies et du challenge proposés dans le Programme. Il lui appartient d'adapter les partages à sa propre situation contractuelle, professionnelle ou personnelle.
- **Exclusion de responsabilité :** La Société, son dirigeant) ou ses partenaires ne pourront en aucun cas être tenus responsables d'un quelconque dommage direct ou indirect, d'une perte de chance, d'un manque à gagner, d'une baisse de chiffre d'affaires ou de l'absence de résultats commerciaux ou de visibilité à la suite du Programme.
- Le Programme ne se substitue en aucun cas à un conseil juridique, financier, médical ou psychologique professionnel.

Article 7 : Propriété Intellectuelle

L'ensemble des contenus du Programme (vidéos, replays, textes, concepts du challenge, structures des lives) sont la propriété exclusive de la société Yulan Expérience. Toute reproduction, représentation, modification ou diffusion publique de ces contenus, totale ou partielle, sans l'accord écrit préalable de la Société est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par le Code de la propriété intellectuelle.

Article 8 : Comportement et Modération (Espace Challenge)

Le "Challenge Visible" repose sur la bienveillance et le respect mutuel. La Société se réserve le droit d'exclure immédiatement et sans remboursement tout Client tenant des propos

injurieux, diffamatoires, harcelants ou contraires aux bonnes mœurs au sein de l'espace communautaire.

Article 9 : Droit Applicable et Litiges

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**. À défaut d'accord amiable, les tribunaux français seront seuls compétents.